

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 avril 2023

**Nombre de conseillers :** L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois de avril à 18h00, le Conseil Municipal « Le Controis-en-Sologne » s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contres, sous la Présidence de Monsieur Antoine LELARGE, Maire du Controis-en-Sologne.

- En exercice : 33
- Présents : 26
- Votants : 30

**Date de convocation :**  
5 avril 2023

**Présents :** LELARGE Antoine, PÉAN-NORQUET Elodie, BARDOUX Delphine, MOREAU Dany, AUDIANE Séverine, BAUMER Thierry, LE PABIC Christiane, BESNÉ Christophe, BRAULT Jean-Luc, BARON Hervé, COLLIN Guillaume, CORNEVIN Bernard, DELAILLE Céline, DELORD Martine, DROUHIN Jean-Yves, GUIGNÉ Magaly, LEDDET Jean-Luc, LEGOUY Quentin, LÉONARD Magali, POITEVIN Joël, QUENIOUX Michel, REUILLON Marc, RUDAULT Patrice, TÉTOT Pascale, TURGIS Isabelle, TRONSON Estelle.

**Absents excusés :** HUC Béatrice (pouvoir à PÉAN-NORQUET Elodie), LEBERT Eric (pouvoir à BESNÉ Christophe), MARTELLIERE Eric (pouvoir à LELARGE Antoine), MORIN Isabelle (pouvoir à RUDAULT Patrice)

**Absents :** CHASSET Michel, MICHOT Karine, POUILLAIN Anne-Laure

Monsieur Thierry BAUMER est désigné secrétaire de séance.

### DB n°2023-0401 : MISE A JOUR DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission d'une élue, il convient de modifier les commissions municipales afin d'y intégrer le nouveau conseiller qui l'a remplacé.

Également, les élus qui souhaitent intégrer d'autres commissions ou se retirer de certaines pourront en fait part.

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier le tableau des commissions municipales.

Le Conseil municipal après avoir délibéré par 28 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Magali LEONARD, Hervé BARON), décide :

- De modifier les commissions municipales énumérées dans le tableau en annexe.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif d'Orléans.

*Pour extrait conforme au registre des délibérations*  
À Contres, le 13 avril 2023

Publié ou notifié, le  
Reçu en Préfecture, le  
Je certifie le caractère exécutoire de ce document.  
L'ordonnateur,

14 AVR. 2023

14 AVR. 2023



Le Maire,  
Antoine LELARGE





## Commissions municipales

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES
FINANCES	Eric MARTELLIERE	Eric MARTELLIERE Jean-Luc BRAULT Karine MICHOT Anne-Laure POUILLAIN Antoine LELARGE Séverine AUDIANE Thierry BAUMER Christiane LE PABIC Dany MOREAU Elodie PEAN Guillaume COLLIN Michel CHASSET Jean-Luc LEDDET Christophe BESNÉ Michel QUENIOUX (Suppléant : Hervé BARON)
COMMUNICATION ET TRANSITION NUMERIQUE	Elodie PEAN-NORQUET	Elodie PEAN-NORQUET Pascale TETOT Quentin LEGOUY Thierry BAUMER Béatrice HUC Séverine AUDIANE Estelle TRONSON (Suppléant : Magali LEONARD)
AFFAIRES SCOLAIRES RESTAURATION SCOLAIRE	Séverine AUDIANE	Séverine AUDIANE Antoine LELARGE Eric MARTELLIERE Karine MICHOT Anne-Laure POUILLAIN Thierry BAUMER Delphine BARDOUX Isabelle MORIN Christophe BESNÉ Elodie PEAN Magaly GUIGNÉ Magali LEONARD (Suppléant : Estelle TRONSON)
DELEGUES CONSEILS D'ECOLE		Séverine AUDIANE Thierry BAUMER Eric MARTELLIERE Christophe BESNÉ Anne-Laure POUILLAIN Delphine BARDOUX Magali LEONARD (Suppléant : Estelle TRONSON)
REPRÉSENTANTS CA COLLEGE		Séverine AUDIANE Thierry BAUMER
SPORTS EQUIPEMENTS SPORTIFS VIE ASSOCIATIVE EVENEMENTIEL	Thierry BAUMER	Thierry BAUMER Bernard CORNEVIN Jean-Luc LEDDET Elodie PÉAN Magaly GUIGNÉ Delphine BARDOUX Eric LEBERT Patrice RUDAULT Jean-Yves DROUHIN Magali LEONARD (Suppléant : Estelle TRONSON)



URBANISME P.L.U. AMENAGEMENT	Michel CHASSET	Michel CHASSET Dany MOREAU Antoine LELARGE Patrice RUDAULT Christophe BESNÉ Eric LEBERT Anne-Laure POUILLAIN Jean-Yves DROUHIN Hervé BARON (Suppléant : Estelle TRONSON)
AFFAIRES SOCIALES- ATTRIBUTION LOGEMENTS	Christiane LE PABIC	Christiane LE PABIC Isabelle TURGIS Isabelle MORIN Magali LEONARD (Suppléant : Estelle TRONSON)
PERSONNEL	Delphine BARDOUX	Karine MICHOT Eric MARTELLIERE Anne-Laure POUILLAIN Antoine LELARGE Séverine AUDIANE Martine DELORD Guillaume COLLIN Béatrice HUC Magali LEONARD (Suppléant : Michel QUENIOUX)
SECURITE TERRAIN D'ACCUEIL	Jean-Luc BRAULT	Pascale TÉTOT Anne-Laure POUILLAIN Patrice RUDAULT Elodie PÉAN Eric MARTELLIÈRE Christophe BESNÉ Hervé BARON (Suppléant : Michel QUENIOUX)
FLEURISSEMENT, ESPACES VERTS ET CIMETIERES	Jean-Luc BRAULT	Pascale TÉTOT Isabelle TURGIS Delphine BARDOUX Eric LEBERT Séverine AUDIANE Marc REUILLON Céline DELAILLE Christiane LE PABIC Joël POITEVIN Hervé BARON (Suppléant : Michel QUENIOUX)
CULTURE, CINEMA	Antoine LELARGE	Eric MARTELLIERE Quentin LEGOUY Béatrice HUC Guillaume COLLIN Thierry BAUMER Sabrina COMPAIN Elodie PÉAN Isabelle TURGIS Anne-Laure POUILLAIN Jean-Yves DROUHIN Patrice RUDAULT Estelle TRONSON (Suppléant : Magali LEONARD)



VOIRIE PROPRETE	Dany MOREAU	Dany MOREAU Marc REUILLON Patrice RUDAULT Michel CHASSET Céline DELAILLE Eric LEBERT Bernard CORNEVIN Joël POITEVIN Jean-Yves DROUHIN Hervé BARON (Suppléant : Michel QUENIOUX)
AFFAIRES ENERGIES ECONOMIQUES RELATIONS INDUSTRIELLES	Jean-Luc BRAULT	Céline DELAILLE Anne-Laure POUILLAIN Christophe BESNÉ Séverine AUDIANE Bernard CORNEVIN Antoine LELARGE Michel QUENIOUX (Suppléant : Estelle TRONSON)
BÂTIMENTS	Michel CHASSET	Michel CHASSET Patrice RUDAULT Marc REUILLON Delphine BARDOUX Jean-Yves DROUHIN Estelle TRONSON (Suppléant : Hervé BARON)
ASSAINISSEMENT EAU POTABLE	Dany MOREAU	Dany MOREAU Christophe BESNÉ Michel CHASSET Eric LEBERT Jean-Luc LEDDET Antoine LELARGE Anne-Laure POUILLAIN Patrice RUDAULT Michel QUENIOUX (Suppléant : Estelle TRONSON)
AFFAIRES GÉNÉRALES, ET FETES PATRIOTIQUES	Elodie PEAN-NORQUET	Antoine LELARGE Eric MARTELLIERE Christophe BESNÉ Anne-Laure POUILLAIN Séverine AUDIANE Joël POITEVIN Thierry BAUMER Isabelle TURGIS Michel QUENIOUX (Suppléant : Hervé BARON)
ENVIRONNEMENT / TRANSITION ECOLOGIQUE CIRCUITS COURTS	Anne-Laure POUILLAIN	Anne-Laure POUILLAIN Antoine LELARGE Karine MICHOT Pascale TÉTOT Béatrice HUC Séverine AUDIANE Jean-Yves DROUHIN Hervé BARON (Suppléant : Estelle TRONSON)
COOPERATION JUMELAGE FONDS EUROPEENS	Jean-Luc BRAULT	Quentin LEGOUY Béatrice HUC Eric MARTELLIERE Anne-Laure POUILLAIN Christophe BESNÉ Antoine LELARGE Thierry BAUMER Joël POITEVIN Estelle TRONSON (Suppléant : Magali LEONARD)





CCAS	Christiane LE PABIC	TURGIS Isabelle TETOT Pascale MORIN Isabelle PÉAN Elodie LÉONARD Magali
------	---------------------	---

COMMISSION	RESPONSABLE	MEMBRES	
		TITULAIRES	SUPLÉANTS
COMMISSION APPEL D'OFFRES (5) + 5	Antoine LELARGE	- Michel CHASSET - Eric MARTELIERE - Joël POITEVIN - Dany MOREAU - Michel QUENIOUX	- Anne-Laure POUILLAIN - Patrice RUDAULT - Christophe BESNÉ - Karine MICHOT - Hervé BARON

**Le Maire est le président de droit de l'ensemble des commissions.**



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 12 avril 2023

**Nombre de conseillers :** L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois de avril à 18h00, le Conseil Municipal « Le Controis-en-Sologne » s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contres, sous la Présidence de Monsieur Antoine LELARGE, Maire du Controis-en-Sologne.

- En exercice : 33
- Présents : 26
- Votants : 30

**Date de convocation :**  
5 avril 2023

**Présents :** LELARGE Antoine, PÉAN-NORQUET Elodie, BARDOUX Delphine, MOREAU Dany, AUDIANE Séverine, BAUMER Thierry, LE PABIC Christiane, BESNÉ Christophe, BRAULT Jean-Luc, BARON Hervé, COLLIN Guillaume, CORNEVIN Bernard, DELAILLE Céline, DELORD Martine, DROUHIN Jean-Yves, GUIGNÉ Magaly, LEDDET Jean-Luc, LEGOUY Quentin, LÉONARD Magali, POITEVIN Joël, QUENIOUX Michel, REUILLON Marc, RUDAULT Patrice, TÉTOT Pascale, TURGIS Isabelle, TRONSON Estelle.

**Absents excusés :** HUC Béatrice (pouvoir à PÉAN-NORQUET Elodie), LEBERT Eric (pouvoir à BESNÉ Christophe), MARTELLIERE Eric (pouvoir à LELARGE Antoine), MORIN Isabelle (pouvoir à RUDAULT Patrice)

**Absents :** CHASSET Michel, MICHOT Karine, POUILLAIN Anne-Laure

Monsieur Thierry BAUMER est désigné secrétaire de séance.

#### **DB n°2023-0402 : DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la démission de Madame Sabrina COMPAIN, en tant que conseillère municipale, il conviendrait de la remplacer au poste de membre délégué titulaire qu'elle occupait au sein du syndicat mixte de la vallée du cher et du romorantinais.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux qui souhaite faire acte de candidature au poste de délégué suppléant de se manifester.

Monsieur Jean-Yves DROUHIN, Madame Estelle TRONSON et Madame Anne-Laure POUILLAIN font actes de candidature.

Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Monsieur Christophe BESNÉ et Madame Magali LEONARD sont désignés comme scrutateurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 30
- À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 29
- Majorité absolue : 15

**Ont obtenu :**

- 21 voix pour Jean-Yves DROUHIN
- 4 voix pour Estelle TRONSON
- 4 voix pour Anne-Laure POUILLAIN

Après avoir délibéré, le conseil municipal, par 21 voix POUR

- désigne Monsieur Jean-Yves DROUHIN comme délégué titulaire au sein du syndicat mixte du pays de la vallée du cher et du romorantinais

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif d'Orléans.

*Pour extrait conforme au registre des délibérations*  
À Contres, le 13 avril 2023

**14 AVR. 2023**

Publié ou notifié, le  
Reçu en Préfecture, le  
Je certifie le caractère exécutoire de ce document.  
L'ordonnateur,

**14 AVR. 2023**

**Le Maire,  
Antoine LELARGE**



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 avril 2023

**Nombre de conseillers :** L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois de avril à 18h00, le Conseil Municipal « Le Controis-en-Sologne » s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contres, sous la Présidence de Monsieur Antoine LELARGE, Maire du Controis-en-Sologne.

- En exercice : 33
- Présents : 26
- Votants : 30

**Date de convocation :**  
5 avril 2023

**Présents :** LELARGE Antoine, PÉAN-NORQUET Elodie, BARDOUX Delphine, MOREAU Dany, AUDIANE Séverine, BAUMER Thierry, LE PABIC Christiane, BESNÉ Christophe, BRAULT Jean-Luc, BARON Hervé, COLLIN Guillaume, CORNEVIN Bernard, DELAILLE Céline, DELORD Martine, DROUHIN Jean-Yves, GUIGNÉ Magaly, LEDDET Jean-Luc, LEGOUY Quentin, LÉONARD Magali, POITEVIN Joël, QUENIOUX Michel, REUILLON Marc, RUDAULT Patrice, TÉTOT Pascale, TURGIS Isabelle, TRONSON Estelle.

**Absents excusés :** HUC Béatrice (pouvoir à PÉAN-NORQUET Elodie), LEBERT Eric (pouvoir à BESNÉ Christophe), MARTELLIERE Eric (pouvoir à LELARGE Antoine), MORIN Isabelle (pouvoir à RUDAULT Patrice)

**Absents :** CHASSET Michel, MICHOT Karine, POUILLAIN Anne-Laure

Monsieur Thierry BAUMER est désigné secrétaire de séance.

### DB n°2023-0403 : DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUPRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE THENAY

Monsieur le Maire informe les élus que la préfecture a transmis un mail en date de février dernier rappelant que le bureau d'une association foncière se renouvelle tous les 6 ans.

Pour rappel, ce renouvellement s'effectue en deux étapes :

- la demande de liste de propriétaires ;
- l'élection du président, du vice-président et du secrétaire.

L'association foncière de remembrement de Thenay aurait dû procéder au renouvellement de son bureau en janvier 2023.

Selon l'article R.133-3 du code rural, le Conseil municipal doit désigner 6 propriétaires, pour moitié avec la chambre d'agriculture.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, propose la liste des propriétaires suivante :

- Roland SANSON
- Nicolas POPINEAU
- Frédéric LEPAGE
- Michel GOUGEARD
- Pierre GALLOUX
- Aurélien PASON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif d'Orléans.

Pour extrait conforme au registre des délibérations  
À Contres, le 13 avril 2023

Publié ou notifié, le  
Reçu en Préfecture, le  
Je certifie le caractère exécutoire de ce document.  
L'ordonnateur,







## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 avril 2023

**Nombre de conseillers :** L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois de avril à 18h00, le Conseil Municipal « Le Controis-en-Sologne » s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contres, sous la Présidence de Monsieur Antoine LELARGE, Maire du Controis-en-Sologne.

- En exercice : 33
- Présents : 26
- Votants : 30

**Date de convocation :**  
5 avril 2023

**Présents :** LELARGE Antoine, PÉAN-NORQUET Elodie, BARDOUX Delphine, MOREAU Dany, AUDIANE Séverine, BAUMER Thierry, LE PABIC Christiane, BESNÉ Christophe, BRAULT Jean-Luc, BARON Hervé, COLLIN Guillaume, CORNEVIN Bernard, DELAILLE Céline, DELORD Martine, DROUHIN Jean-Yves, GUIGNÉ Magaly, LEDDET Jean-Luc, LEGOUY Quentin, LÉONARD Magali, POITEVIN Joël, QUENIOUX Michel, REUILLON Marc, RUDAULT Patrice, TÉTOT Pascale, TURGIS Isabelle, TRONSON Estelle.

**Absents excusés :** HUC Béatrice (pouvoir à PÉAN-NORQUET Elodie), LEBERT Eric (pouvoir à BESNÉ Christophe), MARTELLIERE Eric (pouvoir à LELARGE Antoine), MORIN Isabelle (pouvoir à RUDAULT Patrice)

**Absents :** CHASSET Michel, MICHOT Karine, POUILLAIN Anne-Laure

Monsieur Thierry BAUMER est désigné secrétaire de séance.

### DB n°2023-0404 : CONVENTION CHATS ERRANTS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en 2022 l'opération de capture, de stérilisation et d'identification des chats errants est en cohérence avec les prévisions.

Malgré une amélioration, les demandes sont encore élevées et pour l'année 2023 il y a lieu de prévoir la capture de 35 animaux pour l'ensemble du territoire.

Monsieur le Maire propose de reconduire la convention avec la fondation 30 millions d'Amis, la demande de subvention portant sur 35 animaux, la participation de la collectivité représentant 50% du montant total s'élèvera à 1575 euros.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De renouveler l'action pour la capture et la stérilisation de 35 chats
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint aux finances à signer la convention et tous les documents nécessaires à ce dossier

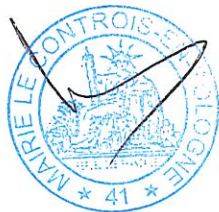
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif d'Orléans.

*Pour extrait conforme au registre des délibérations*

À Contres, le 13 avril 2023

Publié ou notifié, le  
Reçu en Préfecture, le  
Je certifie le caractère exécutoire de ce document.  
L'ordonnateur,

14 AVR. 2023  
14 AVR. 2023



Le Maire,  
Antoine LELARGE







## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 avril 2023

**Nombre de conseillers :** L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois de avril à 18h00, le Conseil Municipal « Le Controis-en-Sologne » s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contres, sous la Présidence de Monsieur Antoine LELARGE, Maire du Controis-en-Sologne.

- En exercice : 33
- Présents : 26
- Votants : 30

**Date de convocation :**  
5 avril 2023

**Présents :** LELARGE Antoine, PÉAN-NORQUET Elodie, BARDOUX Delphine, MOREAU Dany, AUDIANE Séverine, BAUMER Thierry, LE PABIC Christiane, BESNÉ Christophe, BRAULT Jean-Luc, BARON Hervé, COLLIN Guillaume, CORNEVIN Bernard, DELAILLE Céline, DELORD Martine, DROUHIN Jean-Yves, GUIGNÉ Magaly, LEDDET Jean-Luc, LEGOUY Quentin, LÉONARD Magali, POITEVIN Joël, QUENIOUX Michel, REUILLON Marc, RUDAULT Patrice, TÉTOT Pascale, TURGIS Isabelle, TRONSON Estelle.

**Absents excusés :** HUC Béatrice (pouvoir à PÉAN-NORQUET Elodie), LEBERT Eric (pouvoir à BESNÉ Christophe), MARTELLIERE Eric (pouvoir à LELARGE Antoine), MORIN Isabelle (pouvoir à RUDAULT Patrice)

**Absents :** CHASSET Michel, MICHOT Karine, POUILLAIN Anne-Laure

Monsieur Thierry BAUMER est désigné secrétaire de séance.

### DB n°2023-0405 : CONVENTION RELATIVE A L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION AS CONTRES POUR L'ANNEE 2023

Monsieur Thierry BAUMER présente ce dossier aux membres du Conseil Municipal.

- Vu l'article L 1611- 4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 et le décret 2001- 495 du 6 juin 2001 qui précisent que l'autorité administrative qui attribue une subvention supérieure à 23 000 euros doit conclure une convention avec l'association, laquelle définit l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention allouée.
- Vu les crédits inscrits au budget primitif de la Commune de Le Controis-en-Sologne voté par le Conseil Municipal dans sa séance du 22 mars 2023,
- Vu l'avis favorable de la commission Sports et Vie Associative qui a étudié ce dossier en date du 23 février 2023

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 26 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Hervé BARON, Estelle TRONSON, Michel QUENIOUX, Magali LEONARD), décide :

- D'approuver les termes de la convention annexée,
- D'approuver l'attribution d'une subvention d'un montant de 38000 € à l'AS Contres,
- D'autoriser le Maire ou en cas d'empêchement l'Adjoint délégué aux finances à signer cette convention pour l'année 2023.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif d'Orléans.

Pour extrait conforme au registre des délibérations  
À Contres, le 13 avril 2023

Publié ou notifié, le  
Reçu en Préfecture, le  
Je certifie le caractère exécutoire de ce document  
L'ordonnateur,



Le Maire  
Antoine LELARGE



